

Patrimoine et Environnement de Varengueville sur Mer

Association loi de 1901

Siège Social : 37 route de l'Eglise 76119 VARENGUEVILLE-SUR-MER

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AOUT 2017 RAPPORT-MORAL

Chaleureux remerciements à Michel CIRY de nous accueillir en son musée, ainsi qu'à Marie-Claire et Robert VALTZ.

Voici résumées ci-dessous les différentes actions réalisées par l'association entre août 2016 et juillet 2017 :

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Pour mémoire, l'assemblée générale du 29 août 2014 dernier a rénové les statuts qui prévoient que les mandats d'administrateurs ont une durée de 3 ans et qu'ils sont renouvelables par tiers tous les ans.

La situation des mandats est la suivante :

Mandats soumis à réélection lors de la présente assemblée générale

Michèle Anagnostides
Martine Berquier
Marie Claire Blanckaert
Yves Chevallier

Nous souhaitons rendre ici un hommage particulier à Martine Morax, notre administratrice qui s'est éteinte à la fin de cet hiver d'une longue maladie.

Mandats soumis à réélection lors de l'assemblée générale d'août 2018

Marie Christine Guérard
Sabine du Tertre Hollande
Guy Mathieu
Corinne Vasse
Bruno Moinard
Jacques Remy

Mandats soumis à réélection lors de l'assemblée générale d'août 2019

Jean Philippe Passot
Hubert Van Eslande
Hubert Kirchner
Monique Labbé
Béatrice Bertin

Le conseil d'administration du 17 septembre 2016 a réélu le bureau :

- Présidente : Marie-Christine Guérard
- Vice-Président : Hubert Kirchner
- Trésorière : Michèle Anagnostides avec Guy Mathieu adjoint
- Secrétaire : Corinne Vasse

Le conseil s'est réuni très régulièrement le 3^{ème} samedi après-midi de chaque mois impair, soit 6 fois dans l'année. Le taux de présence y est élevé : plus de la moitié des administrateurs sont présents à chaque réunion.

Dates des prochains conseils :
Samedi 17 septembre 2017
Samedi 18 novembre 2017
Samedi 20 janvier 2018
Samedi 17 mars 2018
Samedi 19 mai 2018
Samedi 21 juillet 2018

Horaire et lieu seront fixés ultérieurement.

NOMBRE DE COTISANTS

Au 31 juillet 2017, le nombre de cotisations 2017 reçues est déjà de 250 (depuis le 1^{er} janvier)

Le nombre de cotisations 2016 reçues (du 1^{er} janvier au 31 décembre) a été de 280 pour une somme totale de cotisations perçues s'élevant à xxx €.

Ces chiffres étaient respectivement de 261 cotisants en 2014, 224 en 2013 et de 192 en 2012.

LA JOURNEE DES PLANTES DU 29 OCTOBRE 2016

Cette journée des plantes, désormais traditionnelle, s'est déroulée devant la mairie par un temps très agréable....



Journée des Plantes
Samedi 29 octobre 2016
Mairie de Varengville-sur-Mer
De 9h à 18h - Entrée libre

Photo : Cedric Pollet

Vente de plantes : Pépinières Antoine Breuvert Pépinières Bellet Pépinières Botaniques Armoricales Pépinières de la Roselière Pépinières du Jardin de Bellevue Pépinières Jean-Pierre Hennebelle Pépinières Lecuyer Pépinières Lehoux Jardiland Jérôme au Fil de l'Eau Le Clos du Verbosc Le Jardin des Collines Les Serres du Val	Vente du dernier livre de Cedric Pollet "JARDINS D'HIVER" www.cedric-pollet.com 12h30 : Déjeuner du potager (sur place) 14h30 : Visite du jardin de L'étang de Launay (entrée : 20 €) (sur inscription 06 08 31 80 46) 16h30 : Conférence par Robert Mallet "Nouvelles pratiques des hydrangeas"
--	--

Vente de légumes et matériel de jardin :
Le Jardin d'Auguste

Journée organisée par l'Association Patrimoine et Environnement de Varengville

Le programme a été :

- Vente de plantes et objets de jardins par des pépiniéristes de renom
- Ventes de livres
- Déjeuner convivial sous la tente avec les pépiniéristes
- Animation musicale par un petit orchestre des plus sympathique
- Visite du Jardin créé par Jean-Louis Dantec par une quarantaine d'heureux participants
- Conférence de Robert Mallet à laquelle ont participé plus de 70 personnes

Les ventes de plantes, ainsi que le déjeuner ont à nouveau rencontré un très vif succès. Il est rappelé que les prix sont imbattables ! Et les pépiniéristes sont repartis très contents.

Cette journée conviviale est très appréciée par les participants. Cela nous encourage fortement à la renouveler.

INAUGURATION DE LA GRANGE LOURETTE LE 5 NOVEMBRE

Le 5 novembre a eu lieu l'inauguration par M. le Maire de la rénovation de la grange Lourette, qui est une petite grange bâtière faisant partie du clos masure « Lourette », un bâtiment rural rare datant du 18^{ème} siècles situé au centre du village.

Mme Lourette était présente.

A nouveau, nous nous réjouissons de la sauvegarde de ce bâtiment, projet mené par la mairie en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Les membres de notre association ont fortement soutenu la mairie dans cette démarche. Nous encourageons tous les membres à renouveler ce type de soutien dans les projets qui nécessitent l'action de la mairie.

A l'occasion de cette rénovation, la mairie a fait nettoyer et restaurer (dans le tournant) le talus qui longe la route, et réaménager le parking. L'ensemble est maintenant propre.

Notre association a contribué financièrement à la replantation de ce talus pour environ 400 €.

RENCONTRE AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS DE VARENGEVILLE

En Janvier 2017 nous avons partagé la galette des rois avec les autres associations de Varengerville dans la salle des sports.

RESTAURATION DE L'EGLISE

La mairie a engagé un projet de restauration de l'Eglise, à nouveau en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Un appel à dons (défiscalisés) par souscription publique sur le site internet de la Fondation a été lancé. Nous encourageons tous nos membres à y participer.

Notre conseil d'administration a voté un don de 2 000 € de l'association.

CONFERENCE : « LES NOMS DE PAYS – L'ORIGINE DE VARENGEVILLE » LE 15 AVRIL

Le 15 avril, H. Kirchner a présenté à la mairie une conférence sur « Les noms de pays – L'origine de Varengerville » à laquelle ont participé environ 70 personnes.

Cette conférence a été à nouveau présentée le 1er juillet dans le musée Michel Ciry.

Une version écrite de cette conférence est disponible. Elle a été transmise aux adhérents avec le présent rapport moral et financier.

VISTE DE LA FERME DE PERMA-CULTURE DU BEC-HELLOUIN LE 5 MAI

Une trentaine de participants se sont passionnés dans la visite de cette ferme qui réussit l'exploit de cultiver ensemble et sans traitement chimique de nombreuses plantes fruitières et légumineuses.

Un exemple à suivre pour tous nos jardins !

LA JOURNEE DE VISITE DES JARDINS « DERRIERE LES TALUS » DU 4 JUIN 2017

Cette journée de visite de jardins privés de Varengueville s'installe également comme une tradition très appréciée.



Plus de 120 personnes ont parcouru les cavées du village, bracelet de couleur au poignet, pour découvrir ces jardins cachés derrière les talus.

Un grand merci à tous les propriétaires d'avoir participé à cette manifestation en ouvrant généreusement leur jardin lors de cette nouvelle journée.

Le très grand succès rencontré lors de cette 3^{ème} édition montre à nouveau tout l'attachement et l'intérêt portés par les Varenguevillais et amis à leurs jardins.

LES PLAGES PROPRES

Ce rendez-vous était incontournable dans le calendrier des activités de l'Association.

Néanmoins l'éboulement de la falaise qui a coûté la vie à un habitant de la région l'été 2015 nous a contraints à abandonner cette activité.

PROMENADE LITTÉRAIRE DU 24 AOÛT



Nous en dirons plus lors de notre assemblée générale. Inscrivez-vous car les places sont comptées !

LA PLAQUETTE MAIRIE – CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) DE PRESENTATION DU VILLAGE

Nous avançons mais lentement sur ce projet qui nous tient à cœur. Comme vous le savez, l'association encourage la mairie à éditer en partenariat avec le CAUE de la Seine Maritime une plaquette visant à diffuser le plus largement possible, les particularités et les richesses naturelles, environnementales et architecturales de notre village afin de les mieux faire connaître, et donc aimer et protéger. Le maire, M. Boulrier, nous a donné son accord de principe lors de notre assemblée généraled'août 2015, il y maintenant 2 ans.

Nous poursuivons nos efforts pour que cette plaquette voit le jour le plus tôt possible.

Le CAUE n'attend plus qu'une décision du conseil municipal pour définir le programme de travail et son budget.

Nous militons pour la réalisation de ce travail avec le CAUE et pour la création d'une commission d'urbanisme ouverte à des personnalités civiles.

NOUVEAU PERIL POUR NOS TALUS CLASSES !

Chacun a pu constater à nouveau cette année l'abattage de nombreux grands arbres sur nos talus pourtant classés

Ces talus sont l'une des particularités remarquables du pays de Caux comme de Varengueville. Ce sont ces talus « naturels » qui distinguent notre village d'un village banal fait de pavillons, de clôtures grillagées et de thuyas taillés. Ce sont ces talus qui font son charme apprécié de tous. Ce sont ces talus qu'il nous faut à tout prix préserver, recréer, replanter

Les coûts d'entretien (élagage – nettoyage) de ces grands arbres et la volonté d'ensoleillement sont les 2 principales raisons qui poussent les propriétaires à les supprimer.

Un nouveau péril est apparu cette année : la délivrance par la mairie de permis de construire dont les constructions sont réalisées à grande proximité des talus classés. Une fois la maison construite, la mairie fait expertiser les grands hêtres du talus, qui conclut alors au danger des dits arbres compte tenu la proximité des constructions... et donc à la nécessité de les abattre !!!

Nous militons fortement pour que la mairie ne délivre plus de permis de construire qui conduise de facto à la destruction des talus classés du village !



Un talus classé qui va être détruit suite à la délivrance d'un permis de construire !!

Notre association poursuit donc son effort de sensibilisation à la préservation de ces talus et la recréation de talus disparus. D'abord les talus publics dont la mairie a la charge. Notre association a participé et continuera de participer au financement de la restauration de talus publics. Il nous faut aussi nous poser la question de l'aide à la restauration de talus privés.

L'association reste disponible auprès de tous pour apporter ses conseils en lien avec les recommandations du CAUE.

LES PLASTIQUES ENVAHISSENT NOS VILLAGES

Chacun a pu constater que de nombreuses clôtures et de nombreux couvre-sols en plastique remplacent les haies végétales et les plantes de talus. Difficile de faire plus laid ! Et pourtant il y en a de plus en plus. Au bout de quelques années, ces plastiques partent en lambeaux, s'envolent et polluent tout l'environnement.

Nous militons pour que la mairie prenne un arrêté municipal interdisant ces pratiques.

ADHESION A LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT « PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT (LUR-FNASSEM) »

Site internet : <http://patrimoine-environnement.fr/>

Le conseil a décidé en 2014 de faire adhérer notre association à cette fédération, notamment en raison de l'évolution de la législation qui ne permet plus aux petites associations comme la nôtre d'être agréées « défense de l'environnement ». Nous avons renouvelé cette adhésion en 2017.

LES DECHARGES SAUVAGES DE VARENGEVILLE

**Pourquoi la mairie laisse-t-elle prospérer ces décharges sauvages qui sont illégales ?
Pourquoi aucune clôture ne vient fermer ces sites ?**

Nous recommandons à nouveau à tous d'utiliser son pouvoir de citoyen pour pousser la Mairie à agir.

- **Dans la plaine**, dans le petit bois situé au sud du Quesnot accessible par le chemin des Sablonnières, bois qui correspond à d'anciennes carrières : cette décharge est encore active en de multiples points sans que ni les propriétaires des lieux ni la Mairie n'aient mis un terme à ce grave problème.



Dépôts d'ordures faits en 2016



Dépôts d'ordures faits en 2017 au même endroit

- **Dans la valleeuse de Mordal** : cette décharge est récente, de 2013. Nous avons alerté la mairie sur le caractère inacceptable de cette décharge. Le maire a confié le sujet aux services de l'Etat : la DDTM et la Police de l'eau depuis plus 3 ans. Il ne se passe toujours rien... Les immondices sont aujourd'hui recouverts par la végétation.

Ces faits persistants sont une honte pour le village et pour la mairie qui refuse d'agir !

L'AVENIR DU TERRAIN LOURETTE

La grange Lourette a pu être restaurée car la mairie a acheté l'ensemble de la propriété Lourette : maison, grange et annexe à la famille Lourette en 2013 au moyen d'un portage financier public.

Nous nous étions réjouis de cet achat qui rend public la totalité du terrain situé entre la mairie et la place des Canadiens. Ce terrain est en effet très utile pour d'une part organiser des manifestations publiques et d'autre part pour, à terme, permettre d'assurer un chemin piétonnier entre la place des Canadiens et la mairie qui soit moins dangereux et plus agréable que le trottoir le long de la route.

Ce terrain a, de plus, gardé son caractère historique de clos mesure rural, ensemble du 18^{ème} siècle, qui doit être absolument protégé.

Madame Lourette a quitté sa maison ces derniers mois et les 5 ans de portage financier arrivent à leur terme l'année prochaine.

Nous entendons parler d'une revente du terrain et de l'ensemble des bâtiments à un investisseur privé qui y bâtirait différents bâtiments à caractère hôtelier.

Nous nous réjouissons d'un investissement hôtelier dans Varengueville mais ce terrain nous paraît totalement inapproprié pour un tel projet, compte tenu de l'intérêt majeur qu'il représente pour la vie publique au centre du village.

Nous militons pour le maintien du terrain Lourette dans le domaine public, la maison pouvant retrouver une destination privée, et le cas échéant commerciale. Nous militons aussi pour la conservation de ce clos mesure historique du 18^{ème} siècle.

LA MARE CANUEL

Le grand terrain de plus de 2 ha situé en zone 1AU (Zone d'habitation future à court terme) sur le PLU le long de la départementale à hauteur du Chemin Braque avait fait l'objet d'un permis d'aménager délivré par la Mairie, en vue d'être loti, Ce permis est forclos depuis la fin de 2015.

Le bâtiment rural en péril dont nous avons déjà parlé les années passées devait devenir un carrefour en rond-point. Bonne nouvelle pour ce bâtiment : racheté par la mairie pour un montant symbolique, il devrait être restauré.



La grange que la mairie va restaurer

Notre idée était de conserver la grange en la restaurant, ainsi que les talus, et de poursuivre le chemin piétonnier derrière cette grange en préservant une bande « verte » le long de la route départementale, les constructions futures étant positionnées en retrait (à distance des grands arbres !!). Cette idée a été retenue. Tant mieux !

Le terrain, de son côté, a été vendu à un investisseur qui prévoit de le lotir.

Dans le permis d'aménager à venir, nous demandons :

- **la préservation de la mare et des talus situés le long de la route départementale**
- **la réalisation de l'entrée du lotissement futur par le chemin qui débouche sur la route de l'église**
- **le positionnement des constructions suffisamment en retrait des talus classés**

C'est la solution qui préservera le mieux le caractère de cette partie du village, et l'agrément des futurs habitants.

LES LOI ALUR ET LE MINIMUM PARCELLAIRE (pour mémoire)

Nous rappelons qu'en début d'année 2014 a été votée la loi ALUR qui, en outre, supprime tout minimum parcellaire pour les terrains à construire.

Ainsi, la zone UBa du PLU de Varengueville/mer qui prévoyait un minimum parcellaire de 3 500 m² ne se distingue plus de la zone UB que par l'emprise au sol maximale de toutes les constructions égale à 15% (30% en zone UB).

Tout terrain constructible est dorénavant divisible en petites parcelles constructibles. Les constructions doivent bien sûr respecter les autres règles (distances, hauteur, etc.) du PLU de la zone où elles se trouvent.

Nous militons pour que la prochaine révision du PLU ajuste les règles d'urbanisme de façon à préserver une densité urbaine décroissante depuis le centre du village vers la plaine et vers la mer.

LES EOLIENNES (pour mémoire)

Le nouvel appel d'offres du projet du Tréport a été attribué à Engie (47%) associé à EDP Renewable du Portugal (43%) et La Caisse des dépôts (10%).

Rappelons que le projet de 2 Md€ porté prévoit la mise en service vers 2021 de 62 éoliennes d'une puissance unitaire de 8 MW, soit une puissance totale de 496 MW. Une production électrique annuelle de 2 000 GWh est prévue, ce qui correspond à une puissance moyenne utilisée d'environ 4 MW par éolienne.

Par comparaison, on peut noter qu'une tranche de centrale nucléaire de nouvelle génération donne une puissance de 1 500 MW, utilisable environ 85% du temps, soit une production électrique annuelle d'environ 11 000 GWh et coûte entre 5 et 8 Md€

Le projet se situe à 15 km du Tréport, 16 km de Dieppe et 35 km de Saint-Valery-sur-Somme. Les hélices feront 180 m de diamètre et le parc s'étendra sur 91 km².

LE PATRIMOINE RURAL DE VARENDEVILLE EN PERIL

Le bâtiment de notre patrimoine rural, présentés ci-dessous, mérite toujours notre intervention auprès des propriétaires et auprès de la mairie. Il s'écroule sans qu'aucun projet de restauration ne s'annonce.



en 2013



en 2016

LE PROGRAMME DES ACTIVITES A VENIR

Sont programmés :

1. Journée des plantes d'automne le samedi 28 octobre
 - a. Vente de plantes
 - b. Conférence
 - c. Autre
2. Conférences
3. Visites de jardins au-delà des talus
4. Autres

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 AOUT 2017 RAPPORT-FINANCIER

TRESORERIE AU 31 JUILLET 2017

Situation des comptes au 31/07/2016

Compte courant	1 989,04
<u>Livret A</u>	<u>22 648,70</u>
TOTAL	24 637,94

Situation des comptes au 31/07/2017

Compte courant	1 659,19
<u>Livret A</u>	<u>28 113,09</u>
TOTAL	29 772,28

RECETTES ET CHARGES POUR LA PERIODE DU 1^{er} AOUT 2016 AU 31 JUILLET 2017

RECETTES

Cotisations et dons	5805,00
Intérêts Livret A	164,39
Journées vertes	1549,30

TOTAL 7518,69

DEPENSES

Assurance	309,40
Frais postaux	363,24
Cotisations associations	130,00
Frais bureau, imprimerie	291,25
Manifestations	894,26
Achat arbres commune	396,00

Excédent d'exploitation 5134,54

TOTAL 7518,69